

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Lozère COMMUNAUTE DE COMMUNES RANDON-MARGERIDE

## Séance du jeudi 23 juillet 2020

Date de la convocation: 17/07/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-trois juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Membres en exercice :

35

Votants: 35

Abstention:0

**Pour**: 35

Contre:0

Présents : Jean-Louis ALLE. Maxime ATGER. Franck Présents: 30

> BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN,

> Francis GIBERT, Louis GIBERT, Jean-Luc GOAREGUER, Claire

HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Jean-Paul MEYNIER, Patrice MONTEIL, Gilles PASCAL. Christian PIEJOUJAC. Michel PIRONON. PASCON. Michèle

RAYNALDY, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Murielle TEISSEDRE, André THEROND,

Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBOUL

Représentés : Céline DELMAS, Laurent RICHARD, Patrice

SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Didier VIGOUROUX

Excusés:

Absents:

Jacqueline LIZZANA Secrétaire de séance :

## DE\_2020\_041 - Objet : DEMANDE de SUBVENTION : ASSOCIATION " LES BOUTONS d'OR"

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu les statuts de la communauté de communes Randon-Margeride

Vu les crédits inscrits au budget principal 2019 de la Communauté de communes

Le Président informe l'Assemblée que la réalisation des travaux de construction de la Maison des Assistantes Maternelles du Chastel Nouvel ont été réceptionnés. L'Association « Les Boutons d'Or » sollicite une aide en subvention pour l'acquisition du petit mobilier (lits...)) pour permettre à celle-ci d'acquérir et d'installer le mobilier pour une ouverture de la MAM « Les Pichounets » à la rentrée de septembre 2020.

PREFECTURE DE MENDE

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/07/2020 048-200069102-20200723-DE 2020 041-DE

## Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

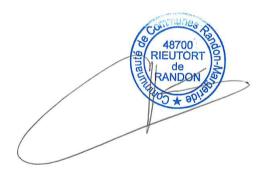
| Charges                         |             |       | Produits                                                       |             |         |
|---------------------------------|-------------|-------|----------------------------------------------------------------|-------------|---------|
| Intitulé des dépenses           | Montant TTC | %     | Dénomination financeur                                         | Montant TTC | %       |
| Poste B Equipement,<br>matériel | 16 000,00 € | 100 % | FEADER                                                         | 10 240,00 € | 64,00 % |
|                                 |             |       | Co-financeur 1<br>(Communauté de communes<br>Randon Margeride) | 2 560,00 €  | 16,00 % |
|                                 |             |       | Autofinancement ( $>$ ou = à 20%)                              | 3 200,00 €  | 20,00 % |
| Total charges                   | 16 000,00 € | 100 % | Total produits                                                 | 16 000,00 € | 100 %   |

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité décide :

- **D'allouer une subvention** d'équipement d'un montant 2 560,00 € à la MAM « les Pitchounets » du Chastel Nouvel de l'association Les Boutons d'Or.
- **D'imputer** la présente dépense au chapitre 204 (subventions d'équipement versées) au budget 2020 de la Communauté de communes.
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires au projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme

Le Président, Françis SAINT-LEGER



RF PREFECTURE DE MENDE